

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. C'est toujours un immense plaisir de rencontrer des représentants du secteur privé, si vital pour le Canada. Lorsqu'il s'agit de monter une entreprise, de travailler avec des clients, de développer de nouveaux marchés ou de créer des emplois, la Chambre de commerce sait de quoi il retourne. Vous tous exercez une grande influence lorsqu'il est question de façonner nos politiques commerciales, aussi bien internes qu'externes. Et par le rôle que vous jouez en Ontario, la province la plus productive du pays, et à Toronto, la capitale financière du Canada, vous êtes une force avec laquelle il faut compter.

Je me réjouis donc qu'il me soit donné aujourd'hui de partager avec vous quelques réflexions sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), sachant bien que mes propos trouveront un auditoire attentif. Je vais traiter tout particulièrement des avantages que l'Accord présente pour la province; exposer brièvement la nouvelle initiative «Accès Amérique du Nord» et montrer comment cela va vous aider à profiter des possibilités qu'offrira l'ALENA; enfin, vous apporter quelques éclaircissements au sujet des accords supplémentaires en cours de négociations. Pour terminer, je toucherai un mot d'une autre série de négociations - internes, celles-ci - qui visent à supprimer les entraves au commerce chez nous.

Vous le savez, lorsque nous avons décidé de participer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nous avons trois grands objectifs en tête. Premièrement, élargir notre accès au marché dynamique et en croissance rapide que représente le Mexique. Deuxièmement, compléter et parfaire l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE). Troisièmement, mettre le Canada sur un pied d'égalité avec les États-Unis et le Mexique au chapitre de l'investissement en Amérique du Nord. Nous avons atteint tous ces objectifs dans l'ALENA.

En effet, l'ALENA garantira aux Canadiens un accès sans précédent au marché en plein essor du Mexique, qui représente 85 millions de consommateurs. De plus, seront éliminées les barrières tarifaires, les licences d'importation, les restrictions en matière d'investissement, les exigences d'équilibrage du commerce et d'autres entraves auxquelles sont confrontés les exportateurs canadiens de biens et de services.

Pour les exportateurs ontariens plus spécialement, l'ALENA offre de solides avantages. Permettez-moi d'en mentionner quelques-uns.

L'industrie automobile - aussi bien les constructeurs que les fabricants de pièces - a à juste titre été qualifiée de moteur du secteur manufacturier de l'Ontario. Elle constitue également le principal secteur d'exportation de la province. Le Mexique dispose du marché de l'automobile qui connaît la plus forte croissance du continent. En vertu de l'ALENA, ce pays abolira